

<http://sudeducation92.ouvaton.org/spip.php?article2333>



**Rassemblement le 20/11/2021
à 14h place de la Sorbonne à
Paris, à l'occasion de**

l'anniversaire de la signature



**Journée internationale des droits de l'enfant
Mineurs isolés et jeunes majeurs, avec leurs soutiens :
rassemblement à Paris le samedi 20 novembre 2021
à 14 heures, Place de la Sorbonne
Ils ne sont pas dangereux, ils sont en danger !**

Date de mise en ligne : jeudi 18 novembre 2021

a Convention

**internationale des droits de
l'enfant**

- ANTIRACISME

Copyright © SUD éducation 92 - Tous droits réservés

Communiqué de presse



**Journée internationale des droits de l'enfant
Mineurs isolés et jeunes majeurs, avec leurs soutiens :
rassemblement à Paris le samedi 20 novembre 2021
à 14 heures, Place de la Sorbonne
Ils ne sont pas dangereux, ils sont en danger !**

L'inculture et la démagogie ne doivent pas faire illusion : les jeunes étrangers isolés ne sont pas des délinquants. Ce sont des jeunes qui ont droit à une protection et à un avenir en France.

Mineurs, ces enfants passent des semaines, des mois, dans l'attente d'une prise en charge par l'Aide sociale à l'enfance (ASE) et d'une scolarisation. Sans hébergement, ils sont laissés à la rue. Lorsqu'ils sont enfin pris en charge par l'ASE, nombre d'entre eux sont laissés sans réel suivi éducatif, rencontrant les pires difficultés pour accéder à la formation à laquelle ils aspirent.

À 18 ans, leur parcours s'interrompt trop souvent brutalement, avec le refus de titre de séjour de la préfecture, l'obligation de quitter le territoire français (OQTF) et l'interdiction d'y revenir (IRTF). Les motifs ou plutôt les prétextes : ils ne seraient pas instruits, il leur manquerait un mois de formation, leurs documents d'identité délivrés par les autorités de leur pays seraient contestables... toutes les raisons sont bonnes. **50 OQTF délivrés en moins d'une année par la préfecture de Nanterre à des jeunes majeurs, tous en formation, le plus souvent apprentis !**

Ils deviennent alors des jeunes majeurs sans toit, sans papiers, sans école ou travail, au mépris des efforts, des éprouves subies depuis leur départ du pays.

Or, patrons, enseignants, formateurs reconnaissent leur sérieux, leur investissement, beaucoup de patrons leur proposent un emploi après leur formation.

Changer de regard, modifier les lois pour que leurs droits soient réellement respectés

Rejetés par une décision préfectorale d'une inhumanité indéniable, défaits dans ce qu'ils sont, une jeunesse volontaire, travailleuse et créative, ces jeunes, qui ont choisi notre pays et qui, pour beaucoup, commencent à y trouver leur place, ne retournent pas dans leur pays d'origine. Plutôt que de tabler sur la peur de l'autre, l'État et les collectivités locales ont la responsabilité d'assurer le respect de leurs droits, ceux des enfants qu'ils sont quand ils arrivent, ceux des jeunes majeurs qu'ils deviennent, qui ont le droit à l'éducation, à la formation et à un réel suivi socio-éducatif et de santé, jusqu'à ce qu'ils puissent vivre de manière autonome.

Pour le respect de tous ces droits, **d'ur tant, une école, des papiers !**, ils aillent se rassembler samedi 20 novembre 2021 (journée anniversaire de la signature de la Convention internationale des droits de l'enfant), à 14 heures, Place de la Sorbonne, au cœur de Paris.

Le Réseau Education sans frontières, Droit à l'École, La Casa, Paris d'Exil soutiennent le Collectif Jeunes Majeurs 92 & Ile-de-France qui a pris largement en charge l'organisation de ce rassemblement.

Contacts : mail : collectif.ref.mie.92@gmail.com & tél : Amélie GARDIEN, 06 89 49 48 47 / Nadine GARRIGUES, 06 16 35 34 58

Le tract à diffuser :

